



Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

Procurations : 0

Convocation

7 Mars 2024

Délibération Numéro

2024.14.03.04

Objet :

**AFFECTATION DU
RESULTAT 2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20240314-2024140304-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2024

Affichage : 19/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 Mars 2024

Le quatorze mars deux mil vingt-quatre dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 07 mars 2024

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, Mme MAILLARD Martine, M. LEMAISTRE Alain, Mme RACINE Claire, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique

Absents excusés : M. AUBER François M. COULTOUKIS Vassili, M. LEFEVRE Christophe, M. COURSEAUX Pierrick, Mme LECUYER Marie-Hélène

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Le président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Madame GEHAN Danielle est désignée pour remplir cette fonction. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Résultat de fonctionnement

A - Résultat de l'exercice + 50 941.37 €

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

B - Résultats antérieurs reportés + 262 141.77 €
ligne 002 du compte administratif

C - Résultat à affecter + 313 083.14€

= A+B (hors restes à réaliser)
(Si négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

Résultat investissement

D Solde d'exécution d'investissement

Résultat de l'exercice - 69 279.39€

Résultats antérieurs reportés + 6 021.87€

D 001 (besoin de financement) - 63 257.52€

E - Solde des restes à réaliser d'investissement (3)

Besoin de financement - 32 500.00 €

Besoin de financement F = D + E - 95 757.52€



Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

Procurations : 0

Convocation

7 Mars 2024

Délibération Numéro

2024.14.03.04

Objet :

**AFFECTATION DU
RESULTAT 2023**

Considérant qu'il convient d'affecter une partie du résultat de clôture de fonctionnement au financement de la section d'investissement pour 2024, permettant ainsi un réel autofinancement ;
Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats 2023 comme suit :

AFFECTATION = C = G + H	=	313 083.14€
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	+	245 757.52€
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	+	67 325.62€
3) Report en dépenses d'investissement D001	+	63 257.52€
(résultat de l'année – report N-1)		

Le conseil municipal,

à l'unanimité des membres présents (10 voix pour, 0 absence, 0 voix contre)
adopte l'affectation des résultats 2023 ci-dessus proposée.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

La Secrétaire de séance

Danielle GEHAN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20240314-2024140304-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2024

Affichage : 19/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

